Partie prenante : Qu'est-ce qu'une partie prenante ?

Qu’est-ce qu’une partie prenante ? Quelle est leur rôle dans l’entreprise et comment les gérer dans le cadre de la responsabilité d’une entreprise ? Quel est leur pouvoir de décision ?

# Définition d’une partie prenante

Une partie prenante désigne tout acteur (individu, organisation, groupe) concerné par un projet, une décision ou action, c’est-à-dire dont les intérêts sont affectés d’une façon ou d’une autre par sa mise en place.

# Parties prenantes d’une entreprise : définition

Les parties prenantes d’une entreprise sont donc tous les acteurs dont les intérêts seront affectés par les activités de l’entreprise. On fait alors souvent la distinction entre une partie prenante interne (salarié par exemple) et une partie prenante externe (communauté affectée localement par exemple).

# Les parties prenantes internes et externes d’une entreprise

Traditionnellement, on liste les parties prenantes d’une entreprise comme suit :

* **Les parties prenantes internes**
* Dirigeants
* Salariés
* Organisations internes à l’entreprise (syndicats par exemple)
* **Les parties prenantes externes**
* Actionnaires (qui sont parfois vus comme des parties prenantes internes)
* Clients
* Fournisseurs
* Sous-traitants
* Pouvoirs publics
* Riverains
* Concurrents
* Communautés affectées (c’est-à-dire tous les acteurs qui peuvent être affectés directement ou indirectement par les activités de l’entreprise mais ne rentrent pas dans les catégories ci-dessus)

# Partie prenante et RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)

Dans le cadre de la [RSE](https://e-rse.net/definitions/rse-definition/) d’une entreprise, la prise en compte des parties prenantes constitue un enjeu fondamental.

En effet, **lorsqu’une entreprise souhaite améliorer les impacts de ses activités, elle doit d’abord prendre en compte la façon dont ses parties prenantes perçoivent ces activités et les enjeux qui lui sont liées**.

C’est pour cette raison que **les politiques de RSE s’accompagnent généralement d’un** [**dialogue parties prenantes**](https://e-rse.net/definitions/dialogue-parties-prenantes-definition-methode/) **permettant de mieux identifier les enjeux saillants et importants pour les principales parties prenantes de l’entreprise**.

C’est d’ailleurs sur ce dialogue parties prenantes que se construit souvent une partie de l’[analyse de matérialité](https://e-rse.net/definitions/analyse-de-materialite-definition-et-enjeux/).

De plus, dans le cadre des stratégies de [gouvernance](https://e-rse.net/definitions/gouvernance-definition-objectifs-principes-volet-social-et-societal/) participative et de responsabilité sociale, de plus en plus d’entreprises intègrent les parties prenantes élargies à leurs comités de direction, afin de donner plus de pouvoir de décision à ces acteurs indispensables de la vie de l’entreprise.